



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Madame, Monsieur David & Pauline FALLA-DIGNEFFE demeurant Rue de Grady 7 à 4130 Tilff.

Le terrain concerné est situé Rue de Grady, 7 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°353K.

**La demande vise les travaux suivants : Agrandissement d'une habitation unifamiliale (emprise au sol de l'annexe = 38,9m<sup>2</sup>) et présente les caractéristiques suivantes :**

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérale ;
  - La toiture plate ;
  - Le débordement de la toiture n'est pas limité à la planche de rive ;
  - Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
  - Le ton blanc du crépi ;
  - L'utilisation de matériaux type Trespa comme matériaux de parement ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02 mars 2023 au 16 mars 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)